

Document:-  
**A/CN.4/316**

**Ordre du jour provisoire**

sujet:  
**<plusiers des sujets>**

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-  
**1979, vol. I**

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International  
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

## ORDRE DU JOUR

A sa 1530<sup>e</sup> séance, le 14 mai 1979, la Commission a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Nomination à des sièges devenus vacants (article 11 du statut).
  2. Responsabilité des Etats.
  3. Succession d'Etats dans les matières autres que les traités.
  4. Question des traités conclus entre Etats et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales.
  5. Droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation.
  6. Réexamen du processus d'établissement des traités multilatéraux (par. 2 de la résolution 32/48 de l'Assemblée générale).
  7. Statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique (par. 5 de la section I de la résolution 33/139 de l'Assemblée générale ; par. 5 de la résolution 33/140 de l'Assemblée générale).
  8. Relations entre les Etats et les organisations internationales (deuxième partie du sujet).
  9. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international.
  10. Immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens.
  11. Programme de travail à long terme.
  12. Organisation des travaux futurs.
  13. Coopération avec d'autres organismes.
  14. Date et lieu de la trente-deuxième session.
  15. Questions diverses.
-